



## Déclaration liminaire CHSCT départemental de l'Ain du 14 décembre 2020

Madame l'IA-Dasen, présidente du CHSCT  
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT de l'Ain,

Nous devons, lors de ce CHSCT, aborder la gestion de la mise en place des tests antigéniques. L'Unsa Education accueille favorablement la priorité donnée aux personnels de l'Education Nationale quant à l'accès à ces tests étant donné l'impossibilité pour la quasi-totalité de notre profession de télétravailler et donc éviter tout risque de contraction et/ou contamination. Cependant, nous ne sommes pas favorables à la mise en œuvre des tests antigéniques par les infirmier-ière-s de l'Education Nationale car une formation et un engagement en dehors du temps de travail n'est pas supportable avec la charge actuelle.

En revanche, une fois de plus, l'ambition se trouve très vite mise à mal par l'absence de moyens. Comme l'ont rappelé le SNIES- Unsa syndicat des infirmiers scolaires et le SNMSU-Unsa, syndicat des médecins scolaires, ils ne seront jamais assez nombreux pour répondre à la demande. Pour l'Unsa Education, si chacun s'applique depuis le début à fermer les yeux sur l'adaptation de ses missions habituelles pour traverser la crise au mieux collectivement, il est important de rappeler que les personnels de santé scolaire ont avant tout en charge la santé des élèves et cette dernière ne mérite pas d'être négligée.

Le cœur du problème est bien le manque crucial d'une médecine du travail digne de ce nom pour notre profession, à commencer par un nombre de médecins du travail qui reste insuffisant.

Pour pallier le manque de personnels de santé scolaire qui ne pourront pas, ne voudront pas assurer les tests, la responsabilité des préfets et des autorités académiques, notamment celle de mettre à disposition des établissements des professionnels autres, devra être assumée, effective et réactive.

De plus, l'Unsa Education pose ici une question : Dans quelles conditions ces séries de tests pourront-elles être mises en place ? Avons-nous des locaux adaptés sur tout le territoire ?

Sommes-nous en capacité de gérer l'attente de test et de résultat dans nos établissements ?

N'oublions pas que l'Education Nationale en demande beaucoup à ses infirmiers, personnels pour lesquels aucune compensation n'est à prévoir puisqu'ils ne sont reconnus ni par le Grenelle de l'Education Nationale, ni par le Ségur de la santé. **Les personnels ne pourront pas être responsables d'une organisation sanitaire qui dépasse leurs compétences.**

De plus, l'Unsa Education souhaite rappeler que la tension est toujours très présente dans nos établissements scolaires. Les personnels, quelles que soient leurs missions, ont besoin d'un soutien sans faille de leur hiérarchie et d'une reconnaissance à la hauteur du défi qu'ils relèvent tous les jours. Chaque maillon de la chaîne joue un rôle essentiel, aucun d'entre eux ne doit être oublié !

Pour l'UNSA Education, le pays peut encore toujours compter sur des personnels de l'Éducation nationale mobilisés pour le progrès social et préoccupés par notre avenir commun.

La priorité pour l'UNSA Education, c'est de faire face à la crise sanitaire qui dure et permettre à tous les élèves et en particulier aux plus fragiles de pouvoir faire des projets pour leur avenir grâce à l'École publique.

Je vous remercie de votre attention.

Pour l'Unsa Education 01